



Financement d'une activité sociale

Par **puz**, le **30/04/2009** à **11:57**

Bonjour,

Est ce que je peux investir dans une SAS sans être associé?

En effet, un group de 5 personne ont une SAS qui fonctionne très bien mais qui manque de trésorerie, je me suis proposé de leur avancer de l'argent pour qu'il achète un conténaire, à condition d'avoir les bénéfices de la vente et donc aussi les pertes. Il serait possible que le principal ne me soit pas remis en cas de perte sur la vente du conténaire.

Peut on faire un contrat?

erci d'avace de votre réponse